



## Procès-verbal No 07

## Séance Ordinaire du Conseil Communal du jeudi 27 avril 2023 à 20 heures 15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers Communaux :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2022
3. Communications du Bureau
  - a. Assermentation des nouveaux Membres du Conseil Communal
  - b. Remplacement de M. Cédric Nardone à la Commission de Gestion et des Finances
  - c. Remplacement de Mme Eva Meier pour l'association « Région Nyon »
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des délégués aux associations intercommunales
6. Préavis Municipal n° 10/2022 bis: Alpages des Coppettes et du Sollier – Raccordement à l'eau du réseau
7. Préavis Municipal n° 13/2023: Demande d'un crédit extrabudgétaire destiné à la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier
8. Propositions individuelles et divers

Intervenants	Points
H. Pradervand	Ouvre la séance à 20h15.
F. Malherbe Vendrell	<p><b>1) Appel</b> 37 conseiller.ères sont présent.es.</p> <p>Excusé.es: C. Aeschlimann, T. Bernes-Lasserre, D. Clot, C. Favia, M.-O. Lequint, H. Rasmussen, F. Siriex, R. Watts</p>



## 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 07.12.2022

H. Pradervand

Donne la parole à l'assemblée.

Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal est soumis au vote du Conseil qui l'approuve à l'unanimité des membres présents.

## 3) Communications du Bureau

H. Pradervand

Procède à l'assermentation de Mme Christina Demand.

Fait part du serment et invite Mme Demand à lever la main droite et dire « Je le promets », comme il est d'usage.

Elle est applaudie par l'assemblée.

Il faudra nommer un nouveau membre de la Commission de Gestion et des Finances pour remplacer M. Cédric Nardone qui deviendra Municipal au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé.

Personne ne se propose. La question sera posée à nouveau à la prochaine séance du Conseil Communal au mois de juin.

C'est Monsieur Richard Grahn qui remplacera Madame Eva Meier à l'Association Intercommunale « Région de Nyon ».

Il est applaudi par l'assemblée.

A eu l'honneur d'assermenter Mme Dauphin et M. Nardone le 27 mars dernier pour leur prise de fonction au sein de la Municipalité. Mme Dauphin a débuté son mandat directement après son assermentation et M. Nardone lui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Ils sont félicités et applaudis par l'assemblée.

Le 8 février dernier, Monsieur le Préfet est venu, comme il est d'usage, contrôler le bon fonctionnement général du Bureau du Conseil Communal, tout s'est très bien passé, tout est en ordre du côté du Conseil Communal de Givrins.

Malheureusement, un décès est à déplorer, celui de Madame Jacqueline Muther le 10 avril.

Il invite l'assemblée à se lever et à observer une minute de silence.

Pour les nouvelles un peu plus réjouissantes nous nous réjouissons de la naissance de Nubia Grace Goy le 24.02.2022 et Emile Monney le 18 avril 2023.

Enfin, une séance d'information est organisée par Région Nyon le mercredi 21 juin 2023 de 17h30 à 19h30 à la salle de Montoly à Gland pour informer la population qu'à partir de juin 2023 la stratégie régionale des zones d'activités du district de Nyon sera mise en consultation publique. Le Comité souhaite présenter cette démarche aux municipalités et conseils du district.



#### 4) Communications de la Municipalité

R. Zellweger

Salue l'Assemblée et souhaite la bienvenue à ses deux nouveaux collègues qui ont tous deux obtenus la majorité absolue à l'issue du premier tour d'élection.

Souhaite remercier Monsieur Toth pour ses sept ans de mandat, son travail et son implication. Sa bienveillance, son humour et son pragmatisme ont vivement contribué à une gestion agréable de la vie de notre village.

Tient à remercier également le Bureau du Conseil Communal ainsi que toute l'assemblée pour sa flexibilité concernant le déplacement de la date de la séance du mois de mars puis également celle du mois de juin. Mme Vez Raymond donnera d'avantage d'explications lors de son intervention.

Notre village se trouve dans une période de changements, ainsi notre employé communal Jean-Marc Hauser, dit « Nonos », a décidé, de nous quitter pour d'autres horizons professionnels après plus de 17 ans de travail au sein de la Commune de Givrins. Au nom de toute la population, ce dernier est remercié pour tout son travail, sa disponibilité en tout temps et d'avoir contribué à la belle image de la commune. Lui remet un présent et est applaudi par l'assemblée.

Présente alors John Berlie qui reprendra les fonctions de M. Hauser dès le 1<sup>er</sup> mai, lui souhaite la bienvenue.

Il est également applaudi par l'assemblée.

Informe qu'en plus des soirées du Chœur d'hommes de Givrins, la commune a le plaisir d'accueillir ce week-end le passage du Tour de Romandie, le dimanche 30 aux alentours de 15h.

A.-L. Bally

Souhaite donner quelques nouvelles des situations de nos captages et de notre puits pour l'eau de consommation. Le niveau du puits était à son plus haut niveau en avril 2020 et le niveau ne fait que baisser depuis (30.5m en 2020, 23.8m en 2021, 25.5m en 2022 et 17.7m au maximum depuis le début de l'année 2023). En 2017 le puits était déjà descendu à 18.1m, il a donc la capacité de remonter et nous espérons vivement que ce sera le cas à nouveau pour les années à venir.

Concernant les sources, au niveau du gravitaire, cette année au mois de janvier nous avons pu mesurer au maximum 174m<sup>3</sup>/jour, au mois de février 148m<sup>3</sup>/jour, au mois de mars 78m<sup>3</sup>/jour et au mois d'avril 80m<sup>3</sup>/jours. Les données fluctuent et là aussi, il y a bon espoir que cela continue et qu'il restera possible d'assumer l'eau de consommation pour le village au mieux de nos captages.

A. Blumenstein

Il a été nécessaire de couper le cerisier derrière l'église. Ce dernier subissait de la nécrose et devenait dangereux. Il est dans l'optique de le remplacer l'année prochaine.

M. Dauphin

Est très honorée de faire partie de la séance de ce soir et remercie toute l'assemblée de sa confiance. Fait de belles découvertes concernant le village et se réjouit d'en apprendre davantage sur le patrimoine du village pour mener à bien son dicastère.

Une nouvelle adresse de courrier électronique a été créée pour la police des constructions : [constructions@givrins.ch](mailto:constructions@givrins.ch), ainsi toutes les demandes concernées peuvent être envoyées directement par courriel à cette adresse. Le personnel administratif pour la police des constructions est en voie de réorganisation. En effet, c'est notre Boursier, M. Delacrausaz, qui sera en charge de l'administratif lié à la police des constructions.



N. Vez Raymond

La Municipalité a fait la demande au Bureau du Conseil Communal de bien vouloir déplacer également la date de la prochaine séance fixée au 7 juin, elle sera déplacée au 21 juin.

L'origine principale de cette demande concerne le chauffage à distance et notamment de l'appel d'offre afin de trouver un partenaire pour nous aider à pérenniser notre chauffage à distance. Cela ne va pas sans une extension du réseau. En effet, depuis le début il manque des raccordements et par conséquent du rendement. Le but est de limiter au maximum les pertes pour la commune car chaque année, CAD Givrins SA perd à peu près CHF 100'000.-, ces créances sont postposées par la Commune de Givrins d'année en année. Cette situation ne peut plus durer et c'est la raison pour laquelle un partenaire est recherché. Tous les chiffres seront présentés au mois de juin. Le but étant aujourd'hui de garder une participation dans le capital avec une minorité de blocage ainsi qu'une représentation au sein du conseil d'administration avec deux administrateurs. Un autre objectif complémentaire est de pouvoir également présenter des solutions aux propriétaires qui ne peuvent pas être raccordés au CAD en proposant des mutualisations de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur.

Cette opération est sujette à quelques conditions. De ce fait, la SEFA, avec qui la Commune est en pourparlers, nous a demandé de trouver 400kW supplémentaires de propriétaires prêts à être raccordés sur une boucle définie. Cela signifie environ vingt nouveaux clients à trouver sur une période de trois mois.

Pour l'instant, le chef de projet de la SEFA donne des résultats encourageants mais il y a beaucoup de travail à effectuer.

Ensuite, le prix du kWh ne correspond pas du tout au prix du marché pour des installations équivalentes dans la région et celui-ci doit être réétudié (il passera de 15.50ct/kWh à 19ct/kWh) et les propriétaires actuels doivent également être informés de ces changements.

Enfin, les contrats finaux doivent être validés par le conseil d'administration de la SEFA puis par le Conseil Communal de Givrins.

Toutes ces conditions n'auraient laissé qu'une petite semaine aux commissions pour effectuer leur travail et préparer leurs rapports et cela est clairement insuffisant.

Après la séance du mois de juin, en partant de l'idée que les conseillers donneront leur accord pour aller de l'avant avec la SEFA, il y aura encore une dernière assemblée de CAD Givrins SA pour approuver les statuts chez le notaire et avec l'objectif d'entrée de la SEFA dans le capital-actions de CAD Givrins SA au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Cette date a été définie car l'année comptable de CAD Givrins SA court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin et cela correspond également à l'année de facturation et de production de chaleur.

Présente le schéma du projet d'extension du CAD.

*[La présentation de Mme Vez Raymond est disponible sur demande]*

Concernant le PACOM, il était prévu initialement de le présenter au mois de juin mais cela se complique par plusieurs oppositions. Des séances de conciliations doivent être organisées avec chaque opposant et des propositions sont faites au reste de la Municipalité. Il y a de fortes chances qu'une enquête complémentaire doive être faite. Un préavis municipal sera donc présenté en temps voulu.

Concernant le PEC (Plan Energie et Climat), il est prêt !

Présente brièvement le projet (consommation individuelle, énergie et mobilité)

Il faudra nommer une commission ad'hoc pour discuter du préavis au mois d'octobre.

*[La présentation de Mme Vez Raymond est disponible sur demande]*



<p>N. Darricau</p> <p>S. Breitenmoser</p> <p>H. Pradervand</p>	<p><b>5) Communications des délégués aux associations intercommunales</b></p> <p>L'Association intercommunale de l'AISGE s'est réunie le 26 avril dernier et l'assemblée s'est prononcée sur les comptes 2022 de l'école, les comptes 2022 de l'accueil de jour, puis sur une intention d'achat de la nouvelle UAPE en cours de construction derrière la gare de Givrins, les locaux doivent être prêts début 2024. Tous les préavis ont été acceptés à la majorité. Les conseillers sont invités à lire les deux rapports de gestion très complets que vous trouverez sur le site de l'AISGE. Pour terminer, l'assemblée a discuté du futur collège sur la Commune du Muids. L'AISGE a validé la construction du premier bâtiment (Phase 1) sous sa forme initiale. Les réflexions reprendront pour le second bâtiment.</p> <p>Le Groupement forestier de la Colline se réunira le 2 mai, les résultats seront communiqués dans lors de la séance du mois de juin.</p> <p>Les communications des délégués aux associations intercommunales sont à présent terminées.</p>
<p>H. Pradervand</p> <p>A. Blumenstein</p> <p>H. Pradervand</p> <p>F. Di Pierro</p> <p>H. Pradervand</p> <p>C. Nardone</p> <p>Y. Pradervand</p> <p>A. Blumenstein</p> <p>H. Pradervand</p> <p>F.-H. Bovet</p> <p>R. Zellweger</p>	<p><b>6) Préavis Municipal no 10/2023 bis : Alpages des Coppettes et du Sollier – Raccordement à l'eau du réseau</b></p> <p>Donne la parole à Monsieur Blumenstein.</p> <p>Présente et explique le contenu du préavis 10/2023 bis. Il lit les conclusions du préavis.</p> <p>Donne la parole à Monsieur Di Pierro</p> <p>Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission ad'hoc en charge du dossier.</p> <p>Donne la parole à Monsieur Nardone.</p> <p>Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances.</p> <p>Lors de la pose des tuyaux avec la sous-soleuse, il serait bien de pouvoir prévoir des passages carrossables pour l'exploitation forestière.</p> <p>C'est pris en considération, un relevé sera fait par le garde forestier afin d'éviter que le les véhicules forestiers roulent sur les conduites. Une autre solution serait d'utiliser une « grignoteuse » pour poser les tuyaux à 30-40cm de profondeur mais les coûts ne seraient évidemment pas les mêmes mais la remarque sera prise en compte lors de la réalisation des travaux.</p> <p>Aucune prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 10/2023 qui est accepté à l'unanimité.</p> <p>Souhaite remercier l'assemblée au nom des deux familles occupants les deux chalets pour ce vote car ce sera d'une grande importance de pouvoir subvenir un peu plus normalement aux besoins en eau des vaches en estive. Se permet de demander à Mme La Syndique de bien vouloir exercer son influence vis-à-vis de ses collègues de St-Cergue et d'Arzier concernant la mise à l'enquête car cela fait déjà plusieurs mois que le projet est en route.</p> <p>Ce sera fait !</p>



A. Blumenstein	A eu l'information ce soir que le dossier était retenu au STI car il manque encore une signature mais le dossier devrait bouger dans les prochains jours.
	<p><b>7) Préavis Municipal no 13/2023: Demande d'un crédit extrabudgétaire destiné à la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier</b></p>
H. Pradervand	Donne la parole à Madame Bally.
A.-L. Bally	Explique brièvement le contenu d préavis et en lit les conclusions.
H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Delava
H. Delava	Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission ad'hoc en charge du dossier.
H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Nardone.
C. Nardone	Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances.
A.-L. Bally	<p>Il est vrai qu'à l'heure actuelle, cette intervention est vraiment prévue pour le futur. Nous ne pouvons plus fournir de l'eau en continu à Genolier, nos captages deviennent également un peu « limites » pour notre commune. Aussi, avec l'augmentation de la population, nous consommons davantage que nous sommes capables de remplir nos puits de captages.</p> <p>En cas de besoin, avec cette liaison, nous pourrions amener de l'eau à Genolier. Cette dernière sera évidemment facturée à Genolier en conséquence du prix payé à la SAPAN. L'année passée Genolier a eu des difficultés d'approvisionnement en eau et des conduites de secours ont été tirées depuis Bassins mais aussi depuis un puits futur qui se situe à La Cézille. Il y a aujourd'hui un projet d'exploitation de ce puits et il a été constaté qu'il y avait certainement des ressources en suffisance. Ils pensent que ces ressources seront captées en 2024. Si tout se passe bien dans ce projet, Genolier serait aussi en mesure de nous apporter de l'eau en cas de manque.</p> <p>La question intéressante qui doit être posée est que si Genolier devient totalement indépendant d'un point de vue de l'approvisionnement en eau, seront-ils toujours d'accord de nous venir en aide en cas de besoin et dans le cas d'un deuxième refus de ce préavis? Les interactions entre toutes les communes sont importantes afin de permettre, en cas de besoin, l'accès à l'eau s'il y a un manque.</p>
C. Demand	En 2022, nous avons eu des restrictions, nous avons fait très attention à notre consommation d'eau. Y a-t-il un bilan disponible de notre consommation d'eau et de ces économies ?
A.-L. Bally	L'année passée nous avons eu assez d'eau mais aussi car nous avons un quota d'eau prévu par la SAPAN et que jusqu'à présent nous n'avons encore jamais dépassé ce quota. La Commune de Givrins a demandé à ses habitants de bien vouloir faire attention à sa consommation d'eau car c'est un bien précieux et qu'il faut le respecter, même si concrètement nous n'en avons jamais manqué sur la commune pour le moment. L'eau du Lac à notre disposition est aussi sensiblement plus chère que celle de nos captages.
F.-H. Bovet	Genolier s'est développé trois fois plus que Givrins et ils ne se sont pas préoccupés de leur besoin en eau. <i>Le Montant</i> était une source magnifique, cette dernière est déjà tombée à sec plusieurs fois et il est un peu étonnant qu'aujourd'hui on vienne demander à la commune voisine, qui a subi une urbanisation nettement plus modérée, d'être dépanné. Nous avons aujourd'hui la possibilité d'avoir de l'eau de secours de la part de la SAPAN,



	nous sommes assurés de pouvoir subvenir à nos besoins. Moyennant un entretien régulier des conduites et des pompes afin d'éviter les imprévus liés aux détériorations de ces dernières
A.-L. Bally	Aujourd'hui, l'interconnexion entre les communes afin d'anticiper les problèmes futurs est primordiale. Tout le monde doit fournir des efforts. C'est une question de sécurisation.
H. Delava	L'approvisionnement pour Genolier et pour Givrins provient-il bien de la même pompe ? Dans l'affirmative, et même si des dégâts se produisent sur la conduite, il sera toujours possible de tirer une conduite depuis Genolier.
A.-L. Bally	Il est vrai qu'il sera toujours possible d'avoir une conduite provisoire et de secours depuis Genolier en cas de problème.
H. Delava	Le vrai intérêt pour nous de faire cette liaison et cet investissement serait dans le cas où Genolier serait raccordé à Gland.
A.-L. Bally	Ils ont aussi le projet des captages depuis la Cézille.
F. Di Pierro	Il y a un manque de transparence de la part de Genolier par rapport à leurs projets concrets. Ce point n'a pas pu être discuté en séance et c'est un peu dommage.
A.-L. Bally	Un préavis doit être discuté encore ce printemps à Genolier et les travaux, si tout se passe bien, devraient débuter en 2024.
F. Di Pierro	La commission ad'hoc ne souhaitait pas véritablement s'opposer catégoriquement au préavis mais simplement demander davantage d'informations au Municipal de Genolier en charge du projet qui n'a pas pu être présent à la dernière séance d'information.
A.-L. Bally	Le préavis est disponible sur le site internet de Genolier et il sera discuté lors de leur prochain Conseil Communal. Il est vrai qu'il aurait été plus enrichissant de pouvoir discuter avec le Municipal de Genolier lors de notre séance au mois de mars.
H. Pradervand	Aucune prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 13/2023 qui est accepté à la majorité.

### 8) Propositions individuelles et divers

H. Pradervand	Donne la parole à l'assemblée.
H. Gremlich	En cette année 2023, nous sommes sans arrêt sollicités dans le cadre de l'économie d'énergie et il est évident que chacun doit y porter attention. Malheureusement, sur le projet en construction à la rue de la Gare, les lumières sont allumées H24 du sous-sol au 1 <sup>er</sup> étage. Ne serait-il pas possible de mandater un responsable qui serait capable de tirer la prise le vendredi soir avant de partir du chantier ? Nous allons arriver sur des longs week-ends et il serait important d'y prêter attention.
R. Zellweger	Le nécessaire sera fait encore une fois auprès de la fondation en charge des travaux.
C. Blaser	C'est la même chose pour la construction au-dessus « ex-De Geoffrey ».
A.-C. Prélaz-Girod	Souhaite proposer aux conseillers intéressés la possibilité de signer une nouvelle initiative au sujet de l'égalité des personnes handicapées.



R. Monney	Ce week-end, le Chœur d'Hommes L'Avenir de Givrins chante ici à la Grande Salle, la représentation est suivie d'une pièce de théâtre. Au nom du Chœur d'Hommes : « Nous vous conseillons vivement de venir nous rejoindre vendredi et samedi soir ou dimanche après-midi ! »
A. Blumenstein	L'agape qui va suivre est d'ailleurs offerte par le Chœur d'hommes
F. Sauser	Il a déjà été relevé à plusieurs reprises le problème des places de parc devant l'Eglise. Y a-t-il des nouvelles ?
C. Grosjean	Nous sommes à l'étude d'une modification de ce parking, où il y aura une limite de temps de 10 heures et la possibilité pour les habitants de Givrins d'obtenir un macaron pour se parquer sans limite devant l'Eglise (au prix de CHF 25.00 ou CHF 30.00 mensuel).
F. Sauser	N'est-ce pas à double tranchant de permettre la possibilité de location de ces places ? Restera-t-il des places lors des manifestations, mariages, enterrement.
C. Grosjean	Nous n'avons pas vraiment de solution miracle mais il est peu probable que la moitié du parking soit réservé par des gens possédant un macaron, ce dernier ne sera pas transmissible et sera lié au numéro d'immatriculation du véhicule.
P. Monney	Y-a-t-il davantage d'informations concernant la fin du chantier « Rue de la Gare » pour les personnes ayant déposés leurs dossiers.
R. Zellweger	A eu contact avec la fondation Equitim en charge du projet. Le processus de sélection des futurs locataires commencera en début d'été.
Y. Pradervand	Est surpris qu'aucune annonce n'ait été faite pour M.-O. Lequint (qui est malheureusement absent), ce dernier a fait 20 ans de déneigement sur la Commune de Givrins. Il mérite d'être applaudi.  Il est applaudi par l'assemblée.
T. Guilloud	Y a-t-il un projet de trottoir prévu entre Givrins et Genolier ? C'est une route assez dangereuse.
R. Zellweger	Nathalie Vez Raymond saura mieux y répondre, c'est un des points du projet PEC. De notre côté, nous sommes déjà assez bien équipés avec le trottoir qui va quasiment jusqu'à la frontière avec Genolier. Il est régulièrement proposé à notre Commune voisine de faire quelque chose afin de permettre aux promeneurs et aux écoliers de voyager entre les deux communes à pied. Un projet est en cours.
H. Pradervand	Il faut nommer une commission ad'hoc pour se pencher sur le préavis concernant le PEC. Se sont proposés : M. Breitenmoser, Mme Lecoultre, Mme Demand M. Salathé et Mme Oesterlé
S. Breitenmoser	Il serait bien de faire une piqûre de rappel aux habitants lors de la prochaine édition de l'Echo des Copons concernant la réglementation sur les chiens, la tenue en laisse et la protection de la faune.
H. Gremlich	A propos des chiens, il serait également bien de rappeler également aux propriétaires de chiens de ramasser les crottes lors de leurs promenades. Il y a tout ce qu'il faut à disposition pour ne rien laisser trainer.



P. Monney	Il serait bien de rappeler aux gens qui veulent prendre la parole en séance du Conseil Communal de se lever.
N. Darricau	Serait-il possible de participer en ligne ou d'une autre manière d'assister à la séance du PACOM.
N. Vez Raymond	La présentation vous sera envoyée et la possibilité d'éventuellement y accéder en ligne sera étudiée. Elle est sur le site internet.
H. Pradervand	Aucune prise de parole n'étant demandée, donne la parole à Mme La Syndique.
R. Zellweger	Souhaite remercier chaleureusement toutes l'assemblée et invite tous les conseillers à partager le verre de l'amitié offert par la Commune.  Remercie l'ensemble de l'assemblée pour son attention et se permet de lever la séance à 22h00

Le Président

Hugo Pradervand



La secrétaire

Laure Mertens

